

FICHE DE POSTE

Gestionnaire technique de l'immobilier chargé de l'animation

SERVICE : Pôle Renouvellement Urbain

RELATIONS HIERARCHIQUES : Sous la responsabilité du chargé d'opérations

Viaterra, assure pour le compte de collectivités locales, le rôle de maître d'ouvrage d'opérations d'aménagement en renouvellement urbain de centre anciens dans le cadre de concessions d'aménagement.

MISSION DE BASE : assurer les tâches de gestion foncière et administrative du parc immobilier de Viaterra (mis à disposition dans le cadre de concession d'aménagement) comprenant l'entretien, la gestion locative et la gestion des sinistres. Garantir la sécurité des biens et la réalisation des travaux.

PRINCIPALES ACTIVITES

➔ Traitement de tout ou en partie des tâches suivantes :

Assurer le suivi du parc immobilier sur les plans technique et administratif :

Suivi technique :

- Suivi de l'état du parc : visites techniques des immeubles et établissement de fiches d'immeubles,
- Identifier un plan d'intervention/ carnet d'entretien définissant le cas échéant un programme de travaux en lien avec le chargé d'opérations. Ensemble, ils déterminent le budget lié aux travaux correspondants,
- Contrôle de la livraison des travaux.

Sur le plan administratif :

- Suivi du stock foncier,
- Etablir les consultations adhoc,
- Suivi des contrats (notifications, ordres de service, avenants, factures,...),
- Gérer le suivi des travaux dans le respect du budget et des délais,
- Gérer le volet « sinistres ».

Gestion locative :

- Gestion des clés,
- Dépose des compteurs et branchements (EDF, Lyonnaise,...),
- Suivi des contrats de locations (loyers, relogement, procédure expulsion, relations locataires, entretien, travaux...).

Assurer l'animation et la commercialisation :

- Assurer l'animation auprès des propriétaires en DUP,
- Assurer l'animation des immeubles dont Viaterra est copropriétaire,
- Suivi d'un dossier de DUP,
- Assurer le suivi de la commercialisation du parc immobilier (visites, interface avec les agences immobilières, avec les investisseurs et prospects,..)

PROFIL

Pré requis – formation initiale exigée et/ou expérience professionnelle

- De formation initiale pouvant aller de Bac +2 (type DUT génie civil) à Bac + 3, gestionnaire de syndic de copropriété.

Compétences attendues

- Maîtriser les techniques du bâtiment et de la construction,
- Analyser un appel d'offres,
- Etudier un prix,
- Réaliser un budget prévisionnel,

Aptitudes attendues

- Rigueur dans le suivi des procédures,
- Autonomie,
- Sens de l'organisation et réactivité,
- Sens du relationnel.

Perspectives d'évolution

Evoluer vers un poste de chargé d'opérations.